



# Deux corps-morts au Ricantù pour favoriser la biodiversité

Hier matin, dans la zone maritime de l'aéroport, avait lieu une opération de remplacement de deux anciens corps-morts au profit de modèles éco-conçus. Objectif affiché : fournir de nouveaux gîtes aux poissons du golfe



Des employés du service des phares et balises de la direction interrégionale de la Méditerranée préparent le corps-mort.



Le service des phares et balises de la DIRM installe le nouveau corps-mort éco-conçu.

/PHOTOS JEAN-PIERRE BELZIT

Au large de la plage du Ricantù, dans l'axe de la piste d'atterrissage de l'aéroport Napoléon-Bonaparte, se trouve une zone maritime réglementée où pêche, navigation, plongée sous-marine et mouillage des navires sont interdits. Sécurité oblige. Deux grandes balises jaunes délimitent cette aire protégée et servent de clôture maritime. Pour les ter ces deux bouées flottantes, deux corps-morts d'environ deux tonnes chacun sont posés au fond de l'eau, à trente mètres de profondeur. Une simple fonction pratique donc.

"Au lieu d'utiliser des corps-morts traditionnels, il nous est apparu judicieux de les éco-concevoir, c'est-à-dire de faire en sorte que leur forme ainsi que leur texture permettent d'offrir un lieu d'abri, de nourriture et de reproduction pour des espèces maritimes, notamment les poissons ou les crustacés."

## Aire vertueuse

Car dans la région ajacienne, le nombre de poissons diminue notamment sous l'effet d'un relief sous-marin qui concentre les zones de pêche et accentue la ratéfaction des espèces. "Et pourtant, nous sommes ni à Sète ou en Bretagne où la pêche est vraiment industrielle et non artisanale comme en Corse.

Nous savons bien que ces nouveaux corps-morts ne sont pas la solution miracle mais ça va aider", soutient Alexandra Agostini-Nardini.

L'essentiel est ailleurs : créer un espace où le poisson (sar, loup, saint-pierre, chapon) serait en tranquillité. Or, cette zone protégée au large du Ricantù s'avérait idéale. Sa proximité avec l'aéroport la protège du braconnage, des bateaux ou des plongeurs. Ces deux nouveaux corps-morts seront surtout juste à côté de récifs arti-

ficiels placés l'été dernier pour gérer la ressource halieutique et constituer un milieu où animaux et végétaux évolueraient en symbiose.

L'OEC espère ainsi la formation d'une sorte d'aire vertueuse pour le développement d'espèces maritimes. Évitant ainsi que les deux récifs ne deviennent que des oasis.

## Suivi scientifique

Ces derniers attirent déjà de nombreux poissons, il

était donc intéressant pour l'office de favoriser leur développement en enrichissant l'aménagement déjà existant.

Un aménagement complexe dont s'est chargé, hier matin, le service des phares et balises de la direction interrégionale de la Méditerranée (DIRM). L'opération consistait à extraire les deux anciens corps-morts, puis à les remplacer par ceux "éco-conçus". Elle a été rendue possible grâce à la grue du navire, seule à même de

FRANÇOIS CESARI

# "L'occasion de rendre à la mer tout ce qu'elle m'a donné"

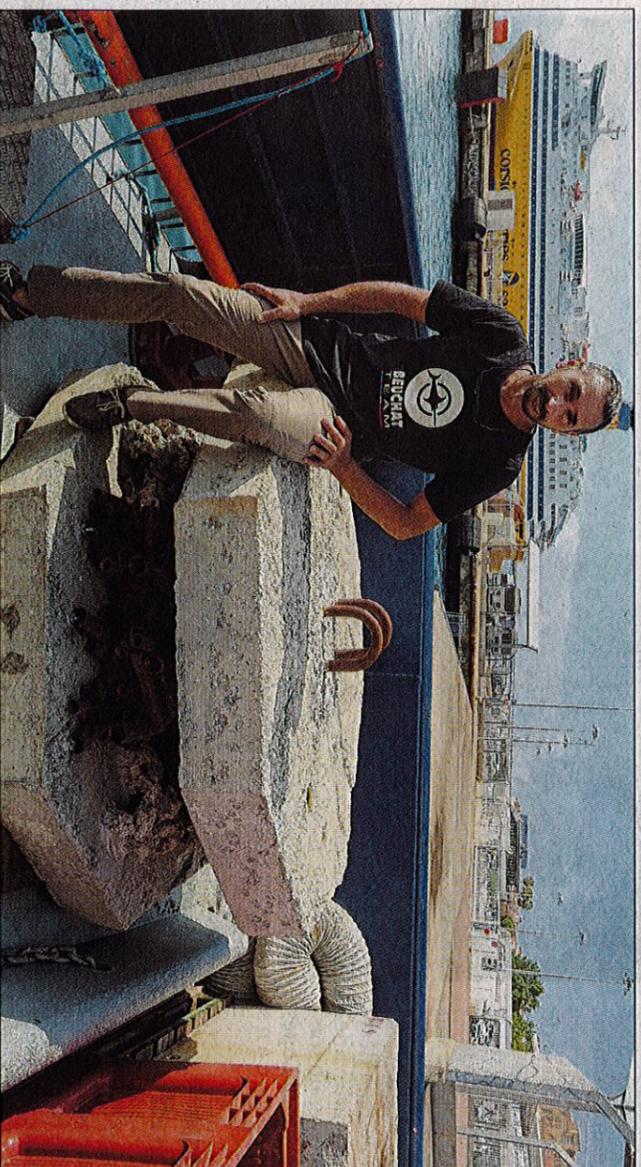
À l'origine de ces nouveaux corps-morts éco-conçus, Eric Roy. Ce technicien en encadrement de chantier est également plongeur et pêcheur. Un profil polyvalent qui a séduit l'Office de l'environnement de la Corse. Au-delà du savoir-faire pratique, ce sont bien ses expériences sous-marines qui lui ont permis d'acquérir une solide connaissance des espèces et de l'écosystème présent au large de la plage du Ricantù. Car Eric Roy s'est pris de passion depuis tout jeune pour la mer. "Ce projet, c'est l'occasion de lui rendre tout ce qu'elle m'a donné", glisse-t-il.

Ce quarantenaire s'est servi de ses longues observations aquatiques pour reproduire sur les corps-morts un milieu proche de celui que pourraient connaître les poissons, les algues et autres crustacés.

## L'espoir d'une colonisation sous quinze jours

Alors quand arrive le jour de l'installation, il est des plus attentifs, sans paraître inquiet toutefois. Avant dimanche, il devrait plonger pour se rendre compte par lui-même de l'efficacité de ces nouveaux corps-morts. Cette surveillance, il va l'effectuer en apnée pour plus de discrétion. Il se méfie du bruit des bouteilles de plongée, elles peuvent faire fuir certains poissons.

Idéalement, Eric Roy souhaite que ses corps-morts soient colonisés d'ici quinze jours. "C'est ce que j'espère. Si c'est le cas, c'est gagné, ce-la voudra dire que le milieu s'est ap-



Pas question de les dépayser, si-